



## 1. Les objectifs politiques

Le premier temps de ce rapport n'entre pas dans le détail de l'offre sportive quiberonnaise, ni dans l'analyse des attentes et des problématiques concrètes formulées par les pratiquants et représentants associatifs que nous avons rencontrés. Car avant tout questionnement pratique, se pose la question politique au sens fondamental du terme. Et le sport, en dépit de son apparente neutralité éthique et idéologique, n'échappe pas à cette nécessité. En d'autres termes, si les attentes liées à ce rapport sont fortement concentrées sur les équipements, leur gestion et leur évolution, ces considérations pratiques ne peuvent rester que tributaires de choix plus fondamentaux. Il s'agit à la fois de savoir ce que l'on souhaite faire du sport à Quiberon mais plus profondément encore ce que l'on souhaite y faire avec le sport ?

Pour autant, ce rapport n'a pas vocation à formuler une réponse définitive à cette question. Elle reste la prérogative des élus politiques qui, en

revanche, devraient pouvoir s'appuyer sur les éléments qui suivront et qui ne constituent pas un choix politique « clef en main » mais un ensemble de données concrètes récoltées par un travail d'enquête. Parmi ces éléments, ce sont les discours des acteurs du sport quiberonnais qui pourront nourrir le choix politique. Autrement dit, le rapport a été conçu comme un outil de démocratie participative permettant aux responsables politiques quiberonnais de s'enquérir du point de vue de ses administrés pour effectuer des choix et amorcer une politique sportive, sinon consensuelle, lisible et identifiable par chacun.

## 1.1. Vers un projet sportif municipal

### Le constat du coup par coup

Evoquer ainsi l'amorçage d'une politique sportive lisible pourra surprendre dans la mesure où cela suppose que cette politique n'existe pas aujourd'hui. Cela ne signifie pas que rien n'ait été fait en matière de sport à Quiberon avant cette étude, ni que ce qui a été réalisé n'ait pas été pensé à partir de choix politiques. De nombreux équipements et événements sportifs ont vu le jour ces vingt dernières années, impulsés ou accompagnés par la municipalité. De ce point de vue, la ville de Quiberon peut se féliciter de disposer d'un parc d'équipements, sinon complet, relativement fourni. De la même façon que l'inventaire des associations et des événements sportifs en fait une ville particulièrement dynamique compte-tenu de sa population.

Il faut néanmoins rendre compte d'une perception très partagée par l'ensemble des acteurs que nous avons interrogés et suivant laquelle les actions qui ont été menées en termes d'équipements, de soutien aux associations et d'accompagnement à leurs événements l'ont été de façon isolée et en l'absence d'un projet global.

*« Aujourd'hui, il n'y a pas de vraie politique sportive. Je reste malgré tout confiant dans la nouvelle municipalité. Je pense qu'elle peut faire des choses. Ça va évoluer, ça DOIT évoluer. Mais je pense que le sport a été accompagné comme ça depuis des années par petites touches à droite et à gauche sans vraie politique sportive. »* (Représentant associatif)

*« Il n'y avait pas de politique sportive clairement définie. Il y avait une gestion au coup par coup de l'événementiel sportif je dirais. »* (Représentant associatif)

Seules trois remarques apparaissent ici à titre

illustratif mais ce type de propos a été recueilli de façon récurrente et indique *a minima* qu'il n'y a pas eu suffisamment de communication sur les fondements des choix effectués. Globalement, les associations ne se plaignent pas d'un manque de soutien mais regrettent que celui-ci ne soit pas intégré à un projet collectif. Or, une telle notion implique que l'action politique en matière sportive soit à la fois collective et qu'elle s'inscrive dans la durée.

Si cette dernière dimension chronologique nécessite l'élaboration d'un plan d'action que les élus politiques pourront déployer à l'échelle de plusieurs années susceptibles de dépasser le seul temps d'un mandat, la dimension collective nécessite d'interroger les valeurs des quiberonnais et de leurs élus au-delà même de leur rapport au sport. Quelles conceptions de l'individu souhaite-t-on soutenir ? Quelles conceptions des rapports entre les individus d'une même commune ? Quelles articulations peut-on envisager entre les préoccupations personnelles et privées et l'intérêt collectif ? Que peut-on attendre d'une collectivité locale telle que la commune en tant qu'individu ? Et inversement, que peut-on attendre des individus face à la collectivité locale ? D'évidence, ces questions trouvent des réponses différentes selon les mouvements politiques à l'échelle nationale comme à l'échelle locale. Mais par-delà ces appartenances, il semble incontestable qu'une très large majorité des personnes rencontrées, essentiellement composée d'élus et de responsables associatifs, ont non seulement une idée assez précise des priorités qu'il conviendrait d'accorder en matière de sport mais ont également une conception précise et assez consensuelle de l'articulation à opérer entre une municipalité et une association.

## 1.2. L'ordre des choix politiques

La communauté sportive de Quiberon présente

donc un atout fondamental qu'elle semble ne pas soupçonner et qui tient dans une espèce de consensus latent sur la façon dont il conviendrait d'utiliser l'outil « sport » et dans quels objectifs.

Pourtant, lorsque nous interrogeons directement ces acteurs du sport sur les objectifs et les priorités qu'il s'agirait de se fixer, tous ne répondent qu'en termes d'équipements, de disciplines et de publics. Tous considèrent par exemple que la jeunesse est une priorité absolue, beaucoup estiment que la salle omnisports devrait être le premier équipement à être rénové et certains souhaitent que la voile légère soit particulièrement soutenue au regard des spécificités environnementales de la commune. Ces propositions, aussi pertinentes soient-elles, décrivent des moyens sans que ne soient précisés les objectifs qu'ils sont censés servir. En réalité, ces objectifs sont rarement précisés tant chacun les considère comme des évidences qu'il est inutile d'interroger. Ils sont pourtant nombreux et profondément différents les uns des autres sans nécessairement être exclusifs. Ci-dessous, nous avons listé les objectifs les plus fréquemment évoqués (explicitement ou non) en identifiant les publics et les disciplines qu'il s'agirait de soutenir pour les poursuivre.

### Culturel

Nombreux sont ceux qui considèrent que le sport à Quiberon doit épouser ses spécificités géographiques et environnementales. Un décideur politique estime qu'il existe « *une identité presqu'ilienne* » qu'il faut à la fois transmettre et renforcer et qui font de certaines activités et de certains publics des axes prioritaires. A l'évidence, ce sont les activités nautiques organisées en direction des jeunes qui se présentent comme les moyens les plus pertinents pour nourrir cet objectif. Et c'est à un objectif assez similaire auquel pense un responsable associatif lorsqu'il essaie de « *sensibiliser au milieu marin* »

### Educatif

L'objectif éducatif se présente de façon fréquente mais très variable. Le service « sport et jeunesse », formule de façon assez claire et condensée cette vision du sport qui s'est exprimée dans de nombreux entretiens, bien qu'il ne représente aucune association sportive quiberonnaise :

« *C'est l'idée de sport pour tous, favoriser la découverte, s'épanouir à travers les sports [...]. C'est plus dans le développement de l'individu et l'aider à se transformer et à évoluer dans la société que dans la compétition* » (Employé municipal)

Dans la variété des formulations recueillies, nous distinguons néanmoins deux perspectives sous-jacentes à cet objectif. Il y a d'abord l'éducation au sport qui consiste pour beaucoup à permettre la découverte de plusieurs sports. Bien qu'il paraisse anodin, cet objectif peut constituer un véritable choix politique dans la mesure où il s'inscrit à contre-courant d'une large tendance à la spécialisation sportive. Il est aisé de constater en effet que la plupart des enfants sont rapidement initiés à une activité sportive qu'ils vont poursuivre pendant plusieurs années, approfondissant ainsi des compétences motrices spécifiques à cette activité. Schématiquement, un tel modèle – qui présente évidemment ses avantages et ses inconvénients – est davantage promu par la part fédérale du mouvement sportif majoritairement tournée vers la performance et la compétition. D'un autre côté la découverte multiple en matière de sport correspond davantage au modèle scolaire plus soucieux de transmettre à l'enfant des schémas corporels divers pensés comme favorables à l'épanouissement de l'individu au-delà du seul périmètre de la performance sportive. En pratique, les moyens qu'il s'agirait d'accorder à cet objectif existent à travers le sport scolaire et le dispositif « ticket sport » ayant précisément pour objectif de faire découvrir des activités sportives multiples à moindre coût.

*« C'est indispensable. Tous les gamins devraient faire un sport collectif même si à côté il a un sport individuel. C'est la base de la collaboration, de l'entraide, donc on travaille beaucoup là-dessus à l'école, dans les familles peut-être moins et c'est dommage. Moi je trouve qu'on devrait au contraire essayer de développer encore plus et en priorité les sports-collectifs »* (Représentant

Mais cette forme d'éducation au sport conduit finalement à l'autre perspective de l'éducation par le sport. Pour certains, il ne s'agit pas simplement de permettre la pratique de tous et la découverte de multiples activités mais bien plus de transmettre des valeurs par la pratique sportive.

La priorité aux sports collectifs pour servir un objectif éducatif peut en effet constituer un choix politique. Mais la seule valorisation de ces disciplines n'en est pas pour autant une condition suffisante. Elles peuvent tout à fait être pratiquées sans que les valeurs qui leur sont traditionnellement associées soient activées. La sociologie du sport a largement démontré le caractère conditionnel des vertus éducatives du sport. En l'occurrence, les conditions favorables à la transmission de ces valeurs sont de nature humaine et dépendent par conséquent de l'encadrement. Ainsi, le choix de valoriser les clubs de sports collectifs doit s'accompagner d'une politique d'encadrement ciblée et permettant de s'assurer que l'approche et le discours des encadrants soient conformes aux aspirations politiques. Cela implique pour la municipalité de connaître et de sensibiliser les personnes qui interviennent au sein des clubs ou bien de disposer de son propre personnel encadrant. Cette dernière option, qui constitue un véritable moyen de déployer une politique sportive éducative tout en soutenant les associations, fera l'objet d'un développement plus conséquent dans ce rapport.

## **Economique**

Bien que très différent, l'objectif économique n'est pas contradictoire avec les objectifs culturels et éducatifs. Le principe est de faire usage du sport pour précipiter l'activité touristique quiberonnaise. L'ensemble des propos de ce type se décline en deux modalités.

La première consiste à augmenter le rayonnement de la ville de Quiberon par le biais d'événements sportifs médiatisés permettant à la fois de la faire connaître comme potentielle destination de séjour et d'attirer ponctuellement des spectateurs et des participants qui sollicitent le commerce local le temps de l'événement. Si le triathlon est fréquemment évoqué comme un événement de ce type, nombreux sont ceux qui suggèrent la création d'un second événement plus fédérateur encore.

La deuxième modalité consiste, non plus seulement à faire connaître Quiberon, mais à augmenter son attractivité de station balnéaire. Ainsi, un bon nombre des personnes interrogées estime que certaines activités sportives et équipements participent à convaincre les touristes de venir ou de revenir. C'est évidemment le cas de la base nautique où l'ASNQ propose de nombreux supports en location ou en cours, mais c'est aussi le cas par exemple de la salle de musculation, de la piscine, du badminton ou encore de la pétanque :

*« Et l'été j'ai des résidents secondaires qui sont souvent les mêmes chaque année. Ce sont des gens qui viennent passer un mois ou deux mois à Quiberon et qui sont bien contents de trouver une*



salle pour continuer leur activité » (Prestataire).

« Pour revenir à la pétanque, c'est quand même un sport d'été, un sport convivial. Moi je sais qu'il y a beaucoup de gens qui viennent passer leurs vacances à Quiberon, et la pétanque ça y fait quelque chose vous savez. C'est peu de choses mais les petits ruisseaux font les grandes rivières » (Représentant associatif).

Bien qu'il soit difficile de mesurer l'attractivité touristique exercée par l'offre sportive estivale, il est incontestable qu'elle y participe. Cependant, si l'on suit les propos des responsables associatifs, il ne s'agit peut-être pas tant de faire du sport l'atout attractif de Quiberon mais simplement de permettre aux touristes de profiter de ces atouts premiers tout en permettant une continuité de leurs pratiques sportives exercées hors-saison.

Ces activités sont à distinguer de celles qui pourraient caractériser une offre sportive saisonnière et spécifique à Quiberon :

« Il y a toutes les activités qui ne sont pas à finalité compétitive qu'on pourrait développer et pour lesquelles on a le potentiel, les moyens en tout cas. Le kayak, le cheval en bord de mer euh ... toutes les activités physiques qui ne sont pas compétitives mais attractives sur le plan touristique. Je pense que le maire est assez d'accord là-dessus. L'idée serait d'envoyer un message « venez à Quiberon pour découvrir et faire du sport... » (Représentant associatif)

Mis à part les multiples supports d'activités nautiques proposés aux touristes par l'Association Sportive et Nautique de Quiberon, rares sont en effet les disciplines permettant la découverte des sites naturels, en particulier celles destinées à un public plus âgé n'envisageant pas toujours de « se jeter à l'eau ».

### **Sanitaire et social**

Moins souligné que les trois précédents objectifs,

l'objectif que nous avons qualifié ici de sanitaire et social fait en réalité référence à la pratique sportive des séniors à laquelle sont associées deux formes d'utilité. Il s'agirait d'une part de mettre l'accent sur le sport-santé :

« Quand je suis arrivé, l'idée était de ne surtout pas développer l'activité. (...) Mais ça s'explique par une méconnaissance de la pratique. Parce que moi j'ai des habitants de Quiberon pendant l'année qui sont pour la plupart assez âgés et moi j'ai axé sur la remise en forme. C'est pas de l'haltérophilie, c'est pas du culturisme, et nous on n'a pas de compétition, on est dans le domaine de la santé et du bien-être. Et ici ce sont les médecins, les kinés et tout le domaine médical qui m'envoient des personnes. » (Prestataire sportif)

Du côté des associations, l'offre sportive s'adresse elle aussi bien souvent aux séniors qui représentent une partie conséquente des quiberonnais. Parmi d'autres, le vélo sport quiberonnais, le club de pétanque, celui de boules bretonnes présentent un ensemble d'adhérents dont la moyenne dépasse assez largement les 50 ans et qui éprouve le besoin de maintenir un réseau de sociabilité. Si certaines associations regrettent cet état de fait et souhaiteraient rajeunir leur public, nombreuses sont celles qui entendent maintenir leur offre en l'état tant ils perçoivent l'utilité sociale et sanitaire pour un public relativement âgé.

### **1.3. Des objectifs politiques non exclusifs**

Les quatre principaux objectifs politiques qui traversent les discours des acteurs du sport quiberonnais ne s'opposent pas entre eux. Par conséquent, il ne s'agit pas nécessairement de faire un choix exclusif. Mettre l'accent sur l'éducatif n'implique pas, par exemple, de délaisser le travail d'attraction touristique par l'offre sportive. De la même façon que la préoccupation culturelle exprimée par un élu de préserver « l'identité

*presqu'ilienne* » et « *de s'approprier notre histoire* » liée à la proximité de la mer, entre directement en résonance avec les préoccupations plus pragmatiques exprimées par de nombreux acteurs :

« *Forcément on aura des axes à donner sur ce qui nous semble être l'identité de Quiberon, qui a plus une identité de mer, sports de mer, sports nautiques, qu'une identité de course à pied ou de foot* » (Décideur politique).

La préservation de l'identité quiberonnaise est en effet concomitante de la diffusion d'une image de la station balnéaire orientée vers la mer et, sur le plan sportif, vers les activités nautiques. De surcroît, cette préservation nécessite également de sensibiliser les plus jeunes voire de leur transmettre une culture de la mer. Il est évident que la pratique des sports nautiques constitue un canal privilégié de cette culture. Elle permet aux enfants quiberonnais d'entretenir un rapport de proximité, d'évidence et d'attachement à la mer comme la pratique du ski participe à forger le rapport à la montagne chez les enfants qui y grandissent.

#### 1.4 Des choix politiques à objectiver et à diffuser

En synthèse, les objectifs politiques plébiscités sont les trois premiers que nous avons évoqués (culturel, éducatif et économique). Il apparaît clairement que les moyens qui permettront de les mettre en œuvre placent les activités nautiques au premier rang, à la fois en termes de pratiques autochtones, de pratiques touristiques et d'événements attractifs. Pourtant, cela n'implique pas qu'un infléchissement doive être fait en faveur des sports nautiques. Si de tels objectifs sont effectivement fixés par les élus, les enseignements à tirer en termes d'application seraient de deux ordres.

D'une part, si l'on tient compte des pratiques politiques existantes, le nautisme est déjà un moyen largement activé et de façon conforme aux

objectifs potentiels que nous venons d'identifier. En effet, le soutien apporté à l'ASNQ permet à tous les élèves quiberonnais de pratiquer la voile dans le cadre scolaire et hors cadre scolaire à des tarifs exceptionnellement bas et dans d'excellentes conditions. La poursuite d'un tel soutien serait donc cohérente si les élus politiques choisissaient effectivement de poursuivre les objectifs précités. Mais il faut distinguer les pratiques politiques des orientations politiques. Car si le soutien au nautisme est véritable, un tel choix semble ne jamais avoir été formulé clairement. Par conséquent, ce qui pourrait relever d'un vrai choix politique fondé et cohérent se présente aux acteurs de la vie sportive comme un déséquilibre injustifié. A de nombreuses reprises, alors que les personnes interrogées sont toutes relativement impliquées dans les arcanes du sport quiberonnais, la perception d'un tel déséquilibre s'est exprimée.

Bien que partiellement erronée, cette vision très partagée est symptomatique. Les activités nautiques ne manquent pas d'être soutenues mais le soutien manque clairement d'accompagnement.

Tant que ce soutien ne répondait pas à un objectif formulé et diffusé, il était objectivement un déséquilibre difficile à justifier. En revanche, dès lors qu'il répond à un objectif politique annoncé, il devient un moyen mobilisé en cohérence avec les intentions.

D'autre part, si l'objectif éducatif de découverte des multiples activités sportives est fréquemment mis en avant, il faut bien reconnaître que tous les moyens correspondants ne sont pas mis en œuvre. Certains de ces moyens sont d'ordre structurel et la question des équipements sera largement traitée plus loin, quand d'autres sont d'ordre humain. Car si l'investissement des quiberonnais dans l'encadrement sportif des plus jeunes est déjà fort, des insuffisances en la matière freinent les possibilités de découverte. Nous traiterons par conséquent également de ce type

« Sur 200 000 euros, quand vous donnez la moitié quasiment à ce qui tourne autour de la voile, ça veut dire qu'il ne reste plus que 100 000 euros aux autres sports et si vous faites un autre sport, vous avez 1000 ou 2000 euros par an. Vous ne faites pas grand-chose avec ça. » (Représentant associatif)

d'investissements municipaux qu'il serait opportun d'engager.

## 1.5 Les clubs comme partenaires de projet

Une politique sportive ne se décrète pas *ex nihilo*. Les premiers animateurs du sport à Quiberon sont et resteront les associations sportives. Les intérêts, les aspirations et souvent la passion des clubs constituent en quelque sorte la riche matière avec laquelle la municipalité doit composer. De ce point de vue, Quiberon est particulièrement bien dotée. D'un autre côté, rares sont les associations sportives capables de fonctionner de façon absolument autonomes puisqu'elles mobilisent presque toutes des subventions sous formes financières et d'équipements. Et c'est précisément la mobilisation des moyens publics qui autorisent l'existence d'un projet municipal. Le déploiement d'un tel projet repose donc sur un équilibre délicat entre les intentions particulières de chaque association et les orientations politiques en dépit de leur caractère parfois contradictoire. Entre le développement d'une offre sportive éclatée à partir des multiples intentions associatives, et la mise au pas des acteurs par une municipalité omnipotente, se dessine un axe sur lequel il s'agit de se situer subtilement en faisant des associations des

partenaires d'un projet commun. Le soutien politique à une association privée peut en effet se présenter comme un partenariat permettant à l'association de se développer en conformité avec le projet politique, plutôt que comme un dû relevant du devoir de l'élu et soumis à l'impératif d'équité absolue.

Inévitablement, il y a des niveaux d'adéquation relatifs entre le projet municipal et le modèle sportif développé par l'association. Un projet municipal appliqué de façon trop ferme et faisant peu cas des dynamiques particulières de chaque club présente le risque de dénaturer certaines associations dans leur fondement. On peut tout à fait, en revanche, imaginer qu'une association sportive dont la philosophie diffère du projet municipal soit tout de même soutenue par la municipalité. Mais faire un choix politique implique de mettre l'accent sur certaines formes de sport ou sur certains publics et inévitablement sur certaines associations plutôt que d'autres, au-delà parfois de la seule équité comptable.

Par ailleurs, cette forme de partenariat entre les associations et la municipalité présente un deuxième écueil. A raison, les associations cherchent à survivre, à se maintenir ou à se développer en optimisant leurs ressources financières. La relative difficulté qu'elles éprouvent les pousse inévitablement à être stratégiques. Par conséquent, lorsque la valorisation de certaines priorités se concrétise sous la forme de subventions accrues, les associations comprennent l'intérêt d'annoncer les mêmes priorités sans pour autant les mettre réellement en œuvre. Et l'existence d'un mode de calcul absolument objectif tel qu'il a été proposé récemment par le Comité Consultatif à la Vie Sportive ne permet pas totalement de s'en préserver. Le club de football, par exemple, présente un nombre d'adhérents « jeunes » important et à ce titre reçoit et devrait recevoir pour les saisons à venir, une subvention

arithmétiquement proportionnée. Pourtant, l'usage de cette subvention peut ne pas être consacré au public auquel elle est destinée. Actuellement, les frais engagés pour l'école de foot sont particulièrement faibles comparés à ceux qui sont engagés chaque saison en direction de l'équipe A des séniors dont l'entraîneur est rémunéré et les joueurs indemnisés de leurs déplacements quand ils gagnent et même lorsqu'ils vivent à Quiberon.

« A quoi vous sert la subvention de la ville ? Les cartons les rouges, l'entraîneur, les ballons, c'est tout. » (Représentant associatif)

« Sachant qu'il y a des joueurs maintenant à Quiberon qui sont plus ou moins salariés, parce qu'ils touchent des frais de déplacement et d'ailleurs en équipe fanion on n'a qu'un joueur de Quiberon, ce sont des gars qui viennent de Vannes, de Lorient, de Locminé tout ça, qui sont obligés d'être payés, dès qu'on arrive à un niveau comme le notre en DSR, je pense que c'est un peu coûteux. » (Représentant associatif).

Entre le modèle de politique sportive soutenant les initiatives de tous et un modèle les encadrant par la définition d'un projet sportif commun, une transition est déjà perceptible à Quiberon. Et si le présent rapport est en quelque sorte le premier acte de cette bascule, celle-ci ne pourra s'accomplir que par un changement fondamental des méthodes de l'administration du sport à Quiberon, autrement dit des modes et des outils de la gouvernance sportive. A l'accompagnement des demandes formulées par les associations correspond en effet une problématique purement fonctionnelle qui consiste à savoir comment répartir les moyens (financiers et logistiques) entre les associations. Inversement, à l'initiative municipale qui consiste à proposer aux clubs d'être les partenaires d'un projet commun, correspond une problématique stratégique déclinant une série de questionnements :

- Quelles sont les options du maire et de ses adjoints en matière de sport ?
- Qui est disposé à s'en faire le relais dans le tissu associatif ?
- Comment traduire en moyens ces options politiques ?
- Comment évaluer si les moyens sont adaptés et utilisés à bon escient ?

Une telle transition implique donc de modifier en profondeur les rapports entre la municipalité et les associations et parfois les routines instituées. Mais beaucoup des responsables associatifs rencontrés sont en réalité disposés à s'engager dans de telles relations de partenariat faites d'obligations réciproques.

« Je sais aujourd'hui comment je fais ma demande de subvention. C'est un bilan financier. Ca m'a choqué la première fois. On ne demande pas de défendre un projet associatif. On demande un bilan financier et chiffré, point ! » (Représentant associatif)

